

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric



Liste des délibérations du Conseil Communautaire Séance du 10 juin 2026

.....
Etaient présents :

Xavier ADAM - Sylvie BEGUIER – Elodie BIOU - Patrick BOURDEAUX - Françoise CHANCEL - Martine COLAS-BINET - Alain COLOMBI - Grégoire CORBY – Vincent CUTTÉ - Régine FRANCOIS – Anne FRELAUT N'DIAYE - Alexis GODIN - Olivier GOUPILLON - Morgane GUEZENEC - Bertrand HAUET - Patrick JONIEC - Annie JOSEPH – Sandrine KESLER - Hayat KUNA (à partir du point 26-048) - Jean-Claude LAINE - Ghislaine LESADE (à partir du point 26-050) - Félicien MARGUERETTAZ – Magali MEJEAN – Thomas MENGELLE-TOUYA – Pascal MICHELOT (à partir du point 26-050) - Xavier MURAT – Dominique NICCO - Raphael NIVOIT – Gérard PATIN (à partir du point 26-050) - Guy PELISSIER - Denise PLANCHON – Alexandra PUTAREK - Isabelle RAMAIN – Laurence REIG - Yves REVEL – Marie-Laure ROQUELLE - Michel ROUX – Patricia SADOCC - Didier SAUSSAY- Laura SCAZZOLA - Didier SIGLER (à partir du point 26-051) - Timothée SITKO – Pauline WINOCOUR-LEFEVRE.

Etaient absents, excusés et représentés

Cécile PARENT	a donné pouvoir à	Ghislaine LESADE
Nadine GOHARD	a donné pouvoir à	Bertrand HAUET
Patrick RATEL	a donné pouvoir à	Michel ROUX
Hervé PLANCHENAULT	a donné pouvoir à	Laurence REIG
Isabelle BRETECHER	a donné pouvoir à	Timothée SITKO
Mylène MADELAINE	a donné pouvoir à	Marie-Laure ROQUELLE
Alexandra MOREL	a donné pouvoir à	Sylvie BEGUIER

Secrétaire de séance : Olivier GOUPILLON

.....
Membres en exercice : 57 titulaires + 20 suppléants

Au point 26-047

Présents : 38 Pouvoirs : 6 Votants : 44

Du point 26-048 au point 26-049

Présents : 39 Pouvoirs : 6 Votants : 45

Au point 26-050

Présents : 42 Pouvoirs : 7 Votants : 49

Du point 26-051 au point 26-051

Présents : 43 Pouvoirs : 7 Votants : 50

.....
Le Conseil Communautaire,

26-047 APPROUVE à l'unanimité le procès-verbal du 7 mai 2026

Auteuil-le-Roi	26-048	ADOPTE à l'unanimité le règlement intérieur de la Communauté de communes « Cœur d'Yvelines »
Autouillet		
Bazoches-sur-Guyonne	26-049	ADOPTE à l'unanimité l'attribution de compensation de fiscalité pour un montant de 5 013 808,57 €
Behoust		DECIDE que cette dotation pourra être revue en cours d'année après approbation par la majorité qualifiée des communes
Beynes		DONNE mandat au président pour signer tous les documents relatifs à cette délibération
Boissy-sans-Avoir		
Flexanville	26-050	DECIDE à l'unanimité que la CLECT de Cœur d'Yvelines sera composée de 31 membres
Galluis		DECIDE à l'unanimité de répartir les sièges au sein de la CLECT de la façon suivante : 1 siège par commune
Gambais		PROPOSE aux communes que les représentants de la CLECT soient les Maires des communes qui composent Cœur d'Yvelines
Garancières		
Goupillières		PRECISE que chaque membre titulaire de la CLECT pourra se faire représenter par un suppléant, qui sera obligatoirement un conseiller municipal issu de la même commune
Grosrouvre		
Jouars-Pontchartrain	26-051	CREE la Commission de Délégation de Service Public
La Queue-Lez-Yvelines		PRECISE que les membres de la commission sont élus à l'unanimité au sein du conseil communautaire à la représentation proportionnelle au plus fort reste, selon un scrutin de liste, et que sa composition est la suivante :
Le Tremblay-sur-Mauldre		
Les Mesnuls		<ul style="list-style-type: none"> • Titulaires : Hervé PLANCHENAULT, Ghislaine LESADE, Alain COLOMBI, Xavier MURAT, Alexis GODIN • Suppléants : Vincent CUTTÉ, Xavier ADAM, Gérard PATIN, Françoise CHANCEL, Annie JOSEPH
Marcq		
Mareil-le-Guyon		RAPPELLE que le Président de la Communauté de Communes est Président de droit de la Commission de Délégation de Service Public
Méré		
Millemont	26-052	APPROUVE à l'unanimité la création de commissions communautaires suivantes :
Montfort-L'amaury		<ul style="list-style-type: none"> - Développement économique et commerce local - Aménagement du territoire - Petite enfance-Politique Sociale - Equipements sportifs et structures de loisir - Transport et mobilités innovantes - Communication - Finances et la politique fiscale - Gens du voyage - Transition énergétique et écologique - Numérique - Gestion des déchets ménagers et économie circulaire - Organisation des services et du soutien aux communes
Neauphle-le-Château		
Neauphle-le-Vieux		
St-Germain-de-la-Grange		
Saint-Rémy-L'Honoré		
Saulx-Marchais		
Thiverval-Grignon		
Thoiry		PRECISE que la composition de ces commissions fera l'objet d'une délibération
Vicq	26-053	DECIDE à l'unanimité de créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs des entreprises
Villiers-le-Mahieu		DECIDE de notifier la liste ci-dessous à la direction départementale ou régionale des finances publiques, par l'intermédiaire des services préfectoraux
Villiers-Saint-Frédéric		

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'Honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

Patrick	JONIEC	Raymond	QUINTOIS
Carolina	MAROLA	Nadine	GOHARD
Julie	LAMBLLOT	Anne	FRELAUT N'DIAYE
Danièle	DE ROQUEFEUIL	Martine	COLAS-BINET
Grégoire	CORBY	Monique	BOURDEAUX
Didier	SAUSSAY	Jean-Claude	LAINÉ
Benoit	FOUCAULT	Philippe	CARTIAUX
Gérard	ROSSI	Stéphane	JEAN
Germain	MOKRY	Marie-Laure	ROQUELLE
Paul	HESSENBRUCH	Christian	TUTIN
Morgane	GUEZENEC	Jean-Pierre	BOUCHER
Eric	BARENTON	Daniel	SCHILDGE
Françoise	CHANCEL	Valérie	POULAIN
Gaëlle	GRENET	Gilles	SALOMON
Laurent	RUEL	Daniel	BOSSE
Jérôme	GUILLEMAIN	Patrice	BRETON
Stéphane	PEREIRA	Carole	TERRIEN
François	LUTHIER	Jean-Louis	BROSSARD

26-054

DESIGNE à l'unanimité Denise PLANCHON et Bertrand HAUET représentants de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de la Mauldre.

26-055

AUTORISE à l'unanimité le versement des fonds de concours suivants les tableaux ci-après.

Fonds de concours « Général » :

- ✓ Réhabilitation, travaux, extension et construction sur le patrimoine bâti

Neauphle-Le-Château	Cablage informatique école maternelle	3 912,06 €
---------------------	---------------------------------------	------------

- ✓ Travaux de voirie (limitation à 30% de l'enveloppe communale)

Gambais	Réfection de voirie rue de la citadelle	10 135,50 €
---------	---	-------------

AUTORISE le Président à signer les conventions et autres documents relatifs à ce fonds de concours



Le Président,
Bertrand HAUET